

Québec, le 26 avril 2007

Monsieur William J. Cosgrove
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'amélioration du réseau artériel de Vaudreuil-Dorion par la Ville de Vaudreuil-Dorion et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 22 mai 2007.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui ont été adressées à mon prédécesseur, M. Claude Béchar, concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LINE BEAUCHAMP

p. j.